

Groupe de recherche européen sur la responsabilité civile et l'assurance (GRERCA)

Groupe de travail en droit privé européen de L'Université du Luxembourg

Avec la collaboration de l'Institut européen de droit de la circulation (IDEC)

L'indemnisation des victimes d'accidents de la circulation

Université du Luxembourg

Campus Limpertsberg, Auditoire Tavenas

14 - 15 Décembre 2012

Programme

Vendredi 14 décembre : conditions et étendue du droit à réparation

Matinée 9 :00- 13 :30

9 :00 : Introduction Pascal Ancel, Professeur à l'Université du Luxembourg

9 :15- 11 :45 : Présentation générale des systèmes nationaux

Présidence : Elise Poillot, Professeur à l'Université du Luxembourg, Responsable du Groupe de travail en droit privé européen

France : Olivier Gout, Professeur à l'Université Jean Moulin Lyon III

Belgique : Bernard Dubuisson, Professeur à l'UCL, Louvain-la-Neuve/ Bertrand De Coninck
Juge au tribunal de 1^{ère} instance de Bruxelles, Maître de conférences à l'UCL Louvain la
Neuve

Luxembourg : Georges Ravarani, Président de la Cour administrative du Luxembourg,
Professeur associé à l'Université du Luxembourg

Allemagne : Oliver Berg, Avocat, Chargé d'enseignement à l'Université de Lorraine

Italie : Valerio Forti, Maître de conférences à l'Université de Poitiers

Suisse : Guillaume Etier, Avocat, Chargé d'enseignement à l'Université de Genève

Espagne : Miguel Martin, Professeur à l'Université de Gerona

Angleterre : Isabelle Rueda, Lecturer à l'Université de Sheffield

11 :45 – 12 :00 : Pause

12 :00 – 13 :30 : Discussion

Présidence : Bénédicte Winiger, Professeur à l'Université de Genève

Déjeuner

Après-midi: 15 :00– 18 :30

Discussion comparative à partir de cas particuliers

Présidence: Geneviève Viney, Professeur émérite à l'Université Paris I, Panthéon Sorbonne

Cas à discuter (présentés par les différents centres de recherche participants):

- Les collisions en chaîne : Paris I
- Le piéton renversé: Chambéry
- Le conducteur ivre: Luxembourg
- L'accident de passage à niveau: Louvain-la-Neuve
- L'accident sans contact entre le véhicule et la victime : Tours
- Le conducteur éjecté de son véhicule : Poitiers
- Le véhicule-outil: Rennes
- L'aide au conducteur accidenté: Santiago

Samedi 15 décembre 2012 : aspects procéduraux de l'indemnisation et rôle de l'assurance

9 :00- 11 :00 : Présentation des règles nationales

Présidence : Hubert Groutel, Professeur émérite à l'Université de Bordeaux IV,
Président de l'Institut pour le droit européen de la circulation

France : Chistine Boillot, Maître de conférences à l'Université Paris I, Panthéon Sorbonne

Belgique : Nicolas Estienne, UCL Louvain-la-Neuve et Vincent Callewaert, UCL Louvain la Neuve

Luxembourg : Séverine Menetrey, Assistant-Professeur à l'Université du Luxembourg

Allemagne : Christian Huber, Professeur à l'Université de Aachen

Suisse : Pierre Wessner, Professeur émérite à l'Université de Neuchâtel

Espagne : Jordi Ribot, Professeur à l'Université de Gerona

Angleterre : Stathis Banakas, Professeur à l'Université' East Anglia, Norwich

11 :00-12 :30 : Discussions

12:30 – 12:45: En guise de conclusion

Présentation du projet de directive d'harmonisation des règles d'indemnisation élaboré par l'IDEC par Hubert Groutel

Déjeuner